

## NANOTECHNOLOGIES

### Une « Nanopage » sur le point de se refermer

**Inanov, une start-up qui développait un écran géant souple baptisé « Nanopage », a été placée en redressement judiciaire.**

Jean-Christien Favreau, PDG d'Inanov, est amer. Sa société, qui comptait parmi les start-up pionnières du secteur des nanotechnologies, vient d'être placée en redressement judiciaire. « Nous avons dû nous déclarer en cessation de paiements, car nous ne sommes pas parvenus à lever les fonds nécessaires pour poursuivre notre projet », explique l'intéressé. Un appel d'offres public a donc été lancé, mais si aucun investisseur ne se présente d'ici au 29 novembre, l'entreprise sera mise en liquidation.

Depuis sa création, en 2002, Inanov travaille à l'élaboration de la Nanopage, un écran souple de très grande taille. Celui-ci repose sur la création d'une matrice de pixels, constitués de microtubes cathodiques en verre et disposés dans une nappe souple de polymères. A l'intérieur de chaque pixel, d'un diamètre de 3 mm, des nanotubes de carbone jouent le rôle d'émetteur d'électrons.

Alors qu'un premier prototype doit être présenté au début de l'année 2006, Jean-Christien Favreau ne comprend pas cet échec. « Notre technologie progresse et s'avère à la fois simple et bon marché, indique-t-il. En outre, une étude de marché réalisée par Ernst & Young nous a déjà confirmé que nous étions très bien placés pour conquérir le marché des écrans de grande dimension. » Et de mettre en avant le pas franchi en mars 2003, lorsque la société parvient à produire des nanotubes de carbone de façon régulière, droits et isolés, selon un dispositif industrialisable.

Des arguments qui n'ont pas réussi à convaincre les investisseurs privés, et ce malgré une cer-

taine reconnaissance. En 2000, le projet Nanopage est en effet lauréat du concours « Entreprise innovante », puis remporte le prix « Tremplin entreprise » l'année suivante. La société réussit à lever 150.000 euros en 2003 auprès d'un business angel, et obtient la même somme de la part de l'Anvar, sous la forme d'un prêt remboursable. Mais la suite est moins évidente.

#### « Frilosité »

Au cours de l'année 2004, Jean-Christien Favreau rencontre une trentaine d'investisseurs privés, mais aucun ne s'engage. « Un projet trop jeune, une rentabilité trop lointaine, voilà ce qu'ils me répondaient », rapporte-t-il. Et de dénoncer l'instauration d'un cercle vicieux. Car, pour bénéficier des subventions accordées par l'Union européenne dans le cadre du 6<sup>e</sup> PCRD, s'élevant à 2,2 millions d'euros, Inanov doit justifier de dépenser le double. Des fonds privés lui sont donc indispensables, mais pour les acquérir, il est mis au défi de montrer un prototype, ce qui nécessite de l'argent.

Emertec, une société de gestion de fonds d'investissement, sollicitée par Inanov, n'a pas été convaincue. « Nous n'étions pas sûrs que la technologie soit appropriée au marché visé, indique Philippe Capdevielle, président du directoire d'Emertec. Tout simplement parce que les atouts de la Nanopage ne nous paraissaient pas assez considérables pour pousser les clients à l'acheter. »

Aujourd'hui, Jean-Christien Favreau attend de voir. A demi-mot, il regrette des s'être lancé dans cette aventure en France, un pays qu'il considère « paralysé par sa technocratie et sa frilosité ». Peu de pistes, mais un espoir tout de même. Il y a quelques semaines, des industriels taiwanais se sont montrés très intéressés.

CÉDRIC DUVAL